



La Murithienne

Société valaisanne des sciences naturelles
Case postale 2251 –
1950 SION 2 Nord
lamurithienne@admin.vs.ch

Le Chalet Mariétan

Le chalet Mariétan est propriété de la Fondation Dr Ignace Mariétan. Il est géré par la Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles, et proposé en location aux membres de cette société et à leurs amis aux conditions mentionnées ci-après. Sur demande, il est mis à disposition gratuitement pour la réalisation d'un travail dans le domaine des sciences naturelles.

Description du chalet

Le chanoine Mariétan, qui fut longtemps Président de la Murithienne a décrit son chalet en 1943 (*résumé du texte paru dans le Bull. Soc. suisse des traditions populaires 33 p. 42-47*) : « Le chalet se trouve à 1'800 m dans la vallée d'Anniviers, au-dessus de Zinal, sur la rive droite de la vallée. Tout ce versant est formé par des alluvions, des éboulis et des écroulements provenant des Diablons. Construit sur un petit plateau, au sud le paysage est grandiose : le Grand Cornier, la Dent Blanche dont on voit toute l'arête des Quatre Anes, la Pointe de Zinal et le glacier de Durand, ferment la vallée. Chalet de mayen construit en 1729, il représente le type des habitations temporaires où l'on vient quelques semaines en juin, en octobre et en janvier. Avec un groupe voisin de 2 chalets et 6 granges-écuries, il porte le nom de « Défechaz d'en Bas ». Les matériaux employés pour sa construction sont uniquement la pierre et le bois (mélèze et arole). Les poutres ont été équarries à la hache. Même les planchers sont faits avec des poutres taillées à la hache; celles du plafond sont cependant rabotées sur leur face inférieure. Ce chalet comprend une cave, une cuisine et une chambre. La cave est à demi enterrée, des murs en pierres sèches forment ses parois jusqu'au niveau du sol. La porte, avec une serrure en bois fixée dans le montant - la clef seule est en fer - s'ouvre sur des pointes en bois, pivotant comme gonds dans de petits creux aménagés dans les poutres inférieure et supérieure. Au milieu de la cave le « brenno » est formé par une poutre dressée verticalement sur une pierre au sol qui supporte 3 tablettes superposées pour recevoir des provisions et les conserver à l'abri des rongeurs. Ce brenno construit si lourdement (réajusté sur un socle de pierre lors de la restauration du chalet en 2001), est illustre la lutte des montagnards contre les rongeurs : on le trouve dans toutes les caves d'Anniviers. La cuisine, de 2 x 4 m, à demi enterrée dans le sol, est en pierres sèches, sauf la partie entourant le foyer qui a du mortier. La cloison qui la sépare de la chambre est en bois. On y pénètre par une porte fermée par une serrure en bois : c'est l'entrée du chalet. La terre battue forme le plancher, le foyer est dans un angle, pas de fenêtre et pas de cheminée : la fumée s'échappe par le toit car le plafond ne recouvre que partiellement la cuisine. De là, on pénètre dans la chambre par une porte munie d'une fermeture en bois qui est d'un maniement très doux. Cette pièce fait 4 x 4 m avec une hauteur de 2 m. Sur la poutre maîtresse de petite dimension, on a gravé la date 1729, un monogramme du Christ, une rosace décorative et les initiales des noms des propriétaires. Deux fenêtres de 39 x 54 cm sur la paroi sud et une de 37 x 45 cm sur la paroi ouest, avec 9 carreaux par fenêtre, en verre soufflé. On les faisait petites pour avoir chaud et aussi parce qu'on croyait que les mauvais esprits pénétreraient moins facilement dans la maison. Leur fermeture est assurée par un dispositif en bois. Le mobilier de l'époque est constitué de deux lits superposés dans un angle et de deux autres identiques dans un autre angle.

Ils mesurent 110 x 160 cm et sont formés par des planches épaisses taillées à la hache et fixées aux parois par des montants chevillés, tandis que les couchettes d'en bas se déplacent sur des roulettes grossières, ce sont des lits à tiroirs (les montants de ces lits ont été utilisés pour l'entourage du lit actuel, les planches sont encore visibles à la cave). Le chalet appartenait à deux familles, chacune ayant ses deux lits. Un fourneau en maçonnerie à la chaux repose sur trois plots en bois ; il n'a qu'une ouverture vers la cuisine pour l'introduction du bois et la sortie de fumée. L'éclairage était assuré par une lampe en pierre ollaire - aujourd'hui disparue. Une table formée par une planche épaisse de 5.5 cm et ayant 65 x 100 cm de surface repose sur 4 pièces de bois en forme de X. D'autres bancs plus longs sont formés de planches grossières soutenues par des pieds de bois fendus. Une grosse planche de 5 cm d'épaisseur est fixée tout au long du haut de la paroi sud pour recevoir des objets divers. Sur le fourneau, deux traverses en bois retenues au plafond par des chevilles servent de suspension pour sécher du linge ou des habits. Le toit est recouvert de bardeaux. La coloration du bois sous l'action du soleil est intense : sur les parois sud et ouest le bois de mélèze prend une teinte cuivrée foncée, tandis que l'arole devient jaune miel. Il s'est produit de véritables couches charbonneuses à la surface; le mélèze est plus résistant et reste assez lisse tandis que l'arole est rongé, ce qu'on voit aux nœuds et aux cernes du bois d'automne qui sont en relief. La paroi nord, comme les bardeaux du toit, a pris une couleur grise qui montre l'effet de la pluie.

Rénovations

Monsieur le chanoine Mariétan, résidant à Zinal durant l'été, avait confié la rénovation du chalet à la famille Chablais, avec qui il s'était lié d'amitié : la cuisine fut fermée et éclairée par une fenêtre ; une conduite d'eau y fut amenée, des toilettes sèches installées, le mobilier de la chambre modifié.

En 2001 le comité de la Fondation Ignace Mariétan, grâce à l'aide financière de la Loterie romande, entreprit sa restauration. Le chalet étant situé en zone constructible, le raccordement aux eaux usées et à l'électricité fût installé discrètement. Aux combles, deux petites fenêtres furent ouvertes dans la paroi sud et une dans la paroi nord, pour les aménager comme dortoir. On y accède par une échelle depuis la cuisine. Les pierres du sol de la cuisine furent scellées, un potager à bois a remplacé le foyer ouvert, un évier a été installé, une salle d'eau moderne aménagée dans le talus est, en prolongement de la cuisine, sans marquer l'architecture externe. La chambre principale n'a pas été modifiée : elle n'a connu qu'un lavage substantiel. Le fourneau par contre a été rendu fonctionnel. Le mobilier a été en partie restauré, notamment la table à provisions actuellement présente à la cuisine ; d'autres pièces du mobilier ont été rétablies ou ajustées dans leur fonction afin de maintenir l'esprit du chalet. La cave a été recreusée depuis l'intérieur, le brenno reposé, la porte réajustée en deux pièces de façon à ce que son usage soit commode. Un bûcher a été installé à l'emplacement des toilettes sèches. Enfin l'aplanissement de petites surfaces devant et derrière le chalet complète l'intervention. Des travaux de restauration sont toujours en cours ou envisagés.

Plus d'info prochainement sur le site internet : www.fondationmarietan.ch

Location

Pour tout renseignement, réservation et location s'adresser à

Marc Bernard, Chemin du Bosquet 6, 1967 Bramois

Tél. 079 628 36 21

Email : cram.bernard@gmail.com

Renseignements pratiques

Localisation : Voir sous <https://s.geo.admin.ch/8876c48daf>

Le chalet est situé en « Defichiaz » à ¼ d'heure à pied du centre de Zinal, à 5 min. d'une route carrossable, où l'on peut laisser sa voiture : le chalet Mariétan n'a pas d'emplacement réservé mais juste avant le pont de la place est disponible.

Organisation du chalet :

- une cuisine « à l'ancienne » (bois et gaz), évier en pierre.
- une chambre - séjour en arole et mélèze, 4 x 4m, avec un lit 140 x 200 + literie
- une salle d'eau confortable, eau chaude.
- un dortoir bas en soupente, avec 2 lits + literie et 2 matelas au sol.
- un local de rangement en dessous.

Literie :

- 1 lit 140 x 200 avec 2 oreillers 65 x 65 et une couette 210 x 220;
- 2 lits standards 90 x 200, duvet nordique 160 x 210, oreiller 65 x 65,
- 2 matelas mousse sur lattes de sommier avec drap et oreiller seulement (soupente).

Garnitures de lit, serviettes de toilette, torchons de cuisine ne sont pas fournies.

Le prix de location est de CHF 65.-/jour ou CHF 450.- /semaine pour 2 adultes. Enfants de moins de 16 ans : gratuit. Les adultes supplémentaires paient CHF15.-/jour.

A payer à : Fondation Mariétan, BCV Sion, CCP19-81-6, IBAN CH38 0076 5000 E085 1530 4

M. Mariétan avait conservé l'état des lieux. La restauration a été menée avec l'aide de la Loterie romande dans le souci de préserver les choses du passé, notamment les anciens meubles, les fenêtres, etc... Nous souhaitons que les personnes qui y logent partagent ce souci.

Instructions pour l'utilisation du chalet

- Traiter avec respect les meubles anciens : la « table à pain » de la cuisine, les petites fenêtres: celle qui a un guichet n'a pas de gonds : accéder aux volets par ce guichet ; il faut veiller à ce que les volets demeurent bien accrochés lorsque l'on quitte le chalet.
- L'ancien fourneau a été remis en fonction grâce à un foyer métallique placé à l'intérieur : veiller à ce que les pierres du bas ne chauffent pas trop les poutres qui le soutiennent.
- Le bois à disposition est en partie déjà coupé dans la cave ou derrière le chalet.
- La présence éventuelle de rongeurs nécessite que l'on range la nourriture et les tissus à l'abri, un garde-manger est disponible dans le bûcher.
- Le risque de gel exige de fermer l'eau avant de quitter le chalet, selon les instructions de l'étiquette visible dans la cuisine : il faut laisser sur * (étoile) le radiateur de la salle de bain.

Comme il nous est impossible de vérifier après chaque séjour l'état des lieux, le contrat de location vous engage à prendre en charge les interventions ultérieures si elles étaient rendues nécessaires.

La durée de séjour comptabilise les nuitées. Dans le cas où deux séjours consécutifs s'enchaînent, le chalet devrait être libéré pour l'heure de midi, ou selon arrangement réciproque des deux locataires.

Les clefs sont sur place ; vous les trouverez dans un boîtier sur le montant à gauche de la porte. Un code qui vous sera communiqué quelques jours avant votre arrivée.

Le chalet devra être rendu propre et en l'état avec la clé de la porte d'entrée.

Merci de bien vouloir nous signaler toute dégradation ou vaisselle cassée.



Contrat de location

A retourner à Marc Bernard, Chemin du Bosquet 6, 1967 Bramois

Tél. 079 628 36 21

Email : cram.bernard@gmail.com

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postale, Ville :

No de téléphone :

Adresse électronique:

Durée du séjour du :au.....

Nombre de personnes : (ceci est indispensable pour les taxes de séjour, préciser s'il s'agit d'enfants)

Adulte : / Enfants :

Le prix convenu est de : **Fr. 65.-/jour** ou de : **Fr. 450.-/semaine** pour une personne seule, un couple ou une famille avec enfants en dessous de 16 ans, de **Fr. 15.-/personne adulte supplémentaire/jour.**

A payer à la Fondation Mariétan, BCV Sion, CCP19-81-6, IBAN CH38 0076 5000 E085 1530 4

Je m'engage à respecter les instructions ci-dessus et à rendre le chalet en ordre et propre.

Les éventuels frais de remise en état me seront facturés.

Lieu, date

Signature